

«Le Sénat adopte la proposition de résolution d'Olivier CADIC renforçant les sanctions contre le Venezuela»

30/10/2019

Olivier CADIC a rappelé qu'au Venezuela, « être un opposant politique implique un prix très lourd à payer : en 2019 plus de 50 manifestants ont été abattus par les forces de l'ordre ou par des groupes paramilitaires qui terrorisent et contrôlent la population. Le Venezuela est un État failli où des groupes criminels font partie des forces de l'ordre, c'est un territoire où les groupes terroristes opèrent librement. »

« **Nous appelons la France à rejoindre les pays signataires du dossier en cours de la Cour pénale internationale afin que les responsables des violations des droits de l'homme soient condamnés** » a indiqué le sénateur. De plus, Olivier CADIC a conclu que « la France ne serait être un sanctuaire de ceux qui tirent avantage du régime dictatorial de Maduro. »

Cette proposition de résolution appelle :

- les autorités françaises à être vigilantes quant aux fonds provenant du Venezuela et plus particulièrement ceux des responsables et de leurs proches sanctionnés par l'Union européenne, et précise que les sanctions et ses limitations doivent être appliquées sur tout l'espace Schengen ;
- les autorités françaises à être vigilantes quant aux possibles liens de ces fonds provenant du Venezuela avec des entreprises du trafic de drogue et/ou terroristes ;
- l'État français à rejoindre les pays signataires du dossier en cours auprès de la CPI et à soutenir le Procureur pour que les responsables des violations des droits humains soient condamnés.

Durant la discussion générale, le sénateur de la Haute-Loire **Olivier CIGLOTTI**, orateur pour le groupe Union centriste, a rappelé pour sa part que « le Venezuela fut longtemps la nation la plus prospère et la plus développée d'Amérique Latine et est aujourd'hui le théâtre d'une crise humanitaire sans précédent », ajoutant que « la France a apporté une aide humanitaire importante au Venezuela et aux pays voisins touchés par la crise migratoire. **Nous espérons que le gouvernement saura entendre et répondre à cet appel.** »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)